

## Documents sauvegardés

## LA VOIX DU NORD

© 2025 La Voix du Nord. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250910-VN-d-20250909-hdun8t

## Nom de la source

La Voix du Nord

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Régionale

## Provenance

Lille, Hauts-de-France,  
France

Mercredi 10 septembre 2025

La Voix du Nord

• p. 13DOUAI14

• 334 mots



Orchies

## Loi Duplomb : les agriculteurs vent debout aussi pour le retour d'un pesticide interdit

M.-C. D.

La semaine dernière, une délégation d'une douzaine d'agriculteurs de la FDSEA 62 a arpenté les rayons d'un hypermarché à Arras pour réclamer une égalité de traitement entre les producteurs français et leurs homologues européens. Dans leur viseur, la réintroduction de l'acétamipride dans 26 pays européens après son interdiction depuis 2018. La France interdit toujours ce très contesté pesticide alors que la loi Duplomb souhaitait son retour (cet été, le conseil constitutionnel a tranché en jugeant sa réintroduction non conforme).

À Orchies, Olivier Masse, producteur de betteraves, entre autres, aux côtés d'Alexis Bernard, président des Jeunes agriculteurs de la Pèvelé, Paul Debaisieux, directeur pour le Nord – Pas-de-Calais de la FDSEA et de Jean-François Bariseau pour la CGB (confédération générale des planteurs de betteraves), ont voulu une nouvelle fois rappeler leur position. Ils réclament le retour de l'acétamipride au nom de la loyauté de la concurrence en Europe. Les alternatives proposées ne seraient pas assez efficaces pour lutter contre la

jaunisse. « Ce sont toujours plus de normes et d'interdictions pour les Français et toujours plus d'importations débridées et sauvages », conclut Olivier Masse.

Perte de 10 %

Pour autant, ils en conviennent, cette année dans le Nord – Pas-de-Calais, la culture des betteraves a été épargnée en grande partie de la jaunisse, contrairement à d'autres territoires. « C'est lié au fait que nous ayons pu semer plus tôt grâce aux conditions météo, mais pas sûr que ce soit pareil l'an prochain. Nous estimons une perte de 10 %. » La France, elle, s'est positionnée pour interdire des produits phytopharmaceutiques dangereux pour les pollinisateurs et souhaite accompagner les agriculteurs dans leur transition. Une transition qui ne tient pas compte, selon les agriculteurs, de la rentabilité de leurs exploitations.

M.-C. D.

Olivier Masse, au centre, au cœur de son exploitation de betteraves à Orchies. Il estime 10% de perte cette année liée à la jaunisse.

. PHOTO LA VOIX